

St-Augustin-de-Desmaures, le 13 avril 2006

Monsieur James M. Flaherty
Ministre des Finances Canada
Direction des consultations et des communications
Consultations pour le budget de 2006
Ministère des Finances Canada

Monsieur le Ministre,

Par la présente, il me fait plaisir de répondre à votre consultation prébudgétaire pour le budget de 2006.

Je fais parti de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (CAGP – ACPDP). Je possède mon propre site (www.donplanifie.org); je suis très impliqué dans la philanthropie. Voici donc mes réponses à vos questions.

1) *Que voudriez-vous voir dans le budget de 2006 et les budgets à venir?*

Il serait primordial d'abolir l'impôt sur les gains en capital concernant les dons de titres cotés en bourse. Les organismes ont réellement besoin de ces sommes et leur implication dans notre société a une valeur inestimable à tout point de vue, entre autres, sur le plan financier.

Dans un marché boursier en croissance, beaucoup de personnes se retrouvent avec des gains importants. Ces gains pourraient être redistribués plus aisément aux organismes de charité si l'impôt était aboli. Il faut agir maintenant, pendant que les gains sont en croissance et avant qu'ils ne diminuent.

2) *Si vous proposez d'autres allégements fiscaux – ou des augmentations de dépenses – dans quels autres secteurs le gouvernement devrait-il réduire ses dépenses?*

Le domaine de la philanthropie est un secteur dont l'activité a un impact très important sur notre société et nos gouvernements. Soutenir ce secteur équivaut à transformer notre société en redistribuant des richesses pour les redonner aux organismes qui les redonnent à leur tour à ceux et celles qui ont des besoins particuliers. Plusieurs de ces besoins sont souvent financés par les gouvernements à haut frais. De plus, ces organismes sont pour la plupart formés de bénévoles qui, s'ils étaient des employés de l'État, coûteraient cher aux contribuables.

L'abolition de l'impôt sur les gains aurait l'impact d'encourager la philanthropie qui, elle, a pour effet de réduire la dépendance des organismes envers le financement gouvernemental. Pensons, entre autres, à la population qui vieillit. Il est évident que l'État ne pourra plus subvenir à elle seule toutes les dépenses reliées à ce vieillissement.

De plus, une telle décision n'enlève rien au gouvernement. En effet, ces gains sont souvent des gains en bourse extraordinaires.

3) *Comment le gouvernement peut-il exécuter ses programmes avec plus d'efficacité?*

La jeune génération d'aujourd'hui manque de temps pour le bénévolat pour toutes sortes de raisons. Un changement important comme l'abolition de l'impôt sur le gain en capital suite à un don d'action changerait la donne. En effet, en attirant ces jeunes vers les organismes à qui ils feraient des dons, ils pourraient voir de leurs yeux les bénéficiaires liés au bénévolat et seraient, par le fait même, sensibilisés à une implication sociale devenue nécessaire.

Conséquemment, le gouvernement doit encourager clairement la philanthropie en réduisant les impôts de ceux qui s'impliquent personnellement en donnant à des organismes de charité.

Je vous remercie de m'avoir donné la chance de m'exprimer sur ce sujet par le biais de votre site.

En attendant une réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus distinguées.

Denis White
Conseiller en sécurité financière
Don Planifié.org